

LA LETTRE DE L'AREMAE

OCTOBRE 2024

Chère Adhérente,
Cher Adhérent,

L'année 2024 nous a permis de tenir nos engagements envers nos adhérents. Une offre culturelle diversifiée, notamment dans le domaine des expositions et des concerts, la poursuite de rencontres conviviales, de randonnées, d'excursions en province ont été appréciées. L'activité voyages a repris avec l'appui d'agences de tourisme confirmées capables d'offrir dans les meilleures conditions un programme bien construit.

Lors de l'assemblée générale de mai dernier nos adhérents ont approuvé les rapports moral et d'activités de l'Aremae et ont donné les quitus. Au nom du bureau et du conseil d'administration je les remercie de leur confiance et de leurs encouragements.

L'année 2025 sera porteuse de nouveaux projets d'activités. D'ores et déjà je tiens à signaler une étape importante de la vie de l'association : la tenue de notre prochaine assemblée générale. A l'ordre du jour figurera le renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau. N'hésitez pas à envisager une candidature, l'avenir de l'association en dépend. Nous pouvons dès maintenant vous donner tous les renseignements nécessaires pour vous aider dans cette démarche qui permettra de relever de nouveaux défis.

Jean-Pierre Lafosse

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE LAFOSSE

RÉDACTEURS

JEAN-PAUL DUMONT
ALAIN GIRMA
JEAN-PIERRE LAFOSSE
FRANÇOISE MICHAULT
MYRIAM PASQUER
PHILIPPE SELZ

MAQUETTE ET MISE EN PAGE
MARINA LAFOSSE

ILLUSTRATIONS ET PHOTOS

JEAN-PAUL DUMONT
FRANÇOISE MICHAULT
JEAN-PIERRE LAFOSSE
GILLES SCHMOCKER



Sommaire

NOUVELLES DU DÉPARTEMENT PAGES 3 ET 4



VIE DU MINISTÈRE
ACADÉMIE DIPLOMATIQUE ET
CONSULAIRE

EXCURSION PAGES 10 À 12



CHÂTEAU DE COMPIÈGNE
ET MUSÉE DE L'AUTOMOBILE
FRANÇOISE MICHAULT

CAFÉ-RENCONTRE PAGES 20



LE SYSTÈME SOLAIRE
MYRIAM PASQUER

VISITE

PAGES 5 ET 6



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
SITE RICHELIEU
JEAN-PAUL DUMONT

EXPOSITIONS



BERTHE MORISOT, MYRIAM PASQUER,
PARIS 1874, INVENTER L'IMPRESSIONNISME
BRANCUSI
JEAN-PIERRE LAFOSSE

HUMOUR

PAGE 21



DESSINS
JEAN-PAUL DUMONT

EXCURSION

PAGE 7 À 9



EXCURSION DANS LE BOULONNAIS
ALAIN GIRMA

CAFÉ-RENCONTRE

PAGES 17 À 19



LE DROIT D'ASILE
PHILIPPE SELZ

PROPOSITIONS DE LECTURE

PAGE 22 ET 23



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elections du 23 mai 2023

Patrick Audebert
Elisabeth Bidault
Nicole Chabard
Michel Carpentier
Jean-Paul Dumont
Geneviève Dupuit
Jean-Pierre Lafosse
Danièle Le Trionnaire

Michel Prom
Dominique Maroger
Françoise Michault
Myriam Pasquer
Emmanuel Rousseau
Gilles Schmocker
Philippe Selz

BUREAU EXECUTIF

Elections du 23 mai 2023

Président : Jean-Pierre Lafosse
Vice-président : Philippe Selz
Secrétaire générale : Françoise Michault
Trésorier : Gilles Schmocker
Secrétaire générale adjointe : Danièle Le Trionnaire
Trésorière adjointe : Geneviève Dupuit



VIE DU MINISTÈRE L'ACADÉMIE DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

Créée dans le cadre du réarmement du ministère initié par les États généraux de la diplomatie et succédant à l'École pratique des métiers de la diplomatie (2022-24), cette nouvelle institution est un outil de promotion de l'excellence de la diplomatie française, destiné à attirer les talents, à les former et à les préparer à agir dans un environnement géopolitique en constante évolution. Lieu de débats et d'échanges, ouverte sur le monde de la recherche universitaire et des think tanks, l'ADC est également un lieu d'animation des réseaux du Département et d'accueil des diplomates étrangers.

L'ADC a quatre grandes missions :

- 1. Préparer tous les agents grâce à une approche renouvelée des connaissances et des compétences ainsi que des moyens pour développer leur expertise et saisir les opportunités de mobilité à l'intérieur et à l'extérieur de l'État.
- 2. S'ouvrir davantage au monde de la recherche en pesant davantage sur le débat d'idées et en favorisant les échanges entre chercheurs et diplomates.
- 3. Animer nos réseaux au service du projet diplomatique à travers nos opérateurs, le réseau européen et international de l'État et des relais d'action via la création d'une « réserve citoyenne ».
- 4. Accueillir les diplomates étrangers pour favoriser l'échange d'expertises, favoriser la participation de nos diplomates à des formations organisées par nos partenaires étrangers, identifier de nouveaux domaines de coopération et ouvrir des canaux de communication privilégiés.

Ces quatre missions sont regroupées par Département.

1/ **Le Département de la formation**, qui comprend :

- Le **Centre de formation aux métiers (CFM)**, en charge des formations individuelles et collectives (cycles de

formation initiale, stages de préparation aux prises de fonction, formations réglementaires, formations liées à un projet professionnel, formations demandées par les postes ou les services etc.). Il assure également la formation des agents aux concours et examens professionnels. Il gère les demandes de congés de formation professionnelle.

- L'**Institut de formation aux affaires administratives et consulaires (IFAAC)**, situé à Nantes, forme les agents de toutes les catégories sur les questions consulaires et de gestion administrative et financière à l'étranger. Outre les stages spécialisés, des cursus polyvalents sont proposés et donnent lieu à la délivrance du BAACA (brevet d'administration et d'affaires consulaires appliquées), obligatoire pour les agents B avant leur première affectation en poste.
- Le **Centre de formation linguistique** propose notamment des cours de langue intensifs et extensifs dans 13 langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hindi, italien, japonais, persan, portugais, russe, swahili, turc) et en français langue étrangère (pour les conjoints d'agents). Il teste les agents en vue de leurs futures affectations et contribue à la répartition des crédits de formation linguistique dans les postes.
- Le **Centre d'innovation pédagogique (anciennement Centre de l'audiovisuel et de la formation en ligne)** développe des formations en ligne et hybrides sur la plateforme de formation en ligne Diplomatica, en appui aux équipes de formation, et assure la contribution du MEAE aux collections interministérielles (Mentor). Son **studio d'enregistrement** à Convention permet des mises en situation et la réalisation de contenus pédagogiques audiovisuels et de web conférences.

À cette offre de formation organisée pour les agents du MEAE (et souvent aussi pour des agents d'autres administrations ou opérateurs de l'État) s'ajoutent trois Départements :



2/ Le Département Recherche/Action :

En étroite collaboration avec le CAPS, le Département Recherche/Action se donne pour mission de soutenir une réflexion approfondie sur les métiers des diplomates et leur environnement. Il cherche également à développer une stratégie d'édition de contenus (publications, webinaires, etc.) et s'occupe des grands événements de l'ADC (La Fabrique de la Diplomatie, le Prix du Quai, etc.). Il organise des retraites pour doter le MEAE d'un "Wilton Park à la française". Il propose des briefings aréaux ou thématiques de départ en poste des ambassadrices et ambassadeurs nouvellement nommés et accompagne la mobilité et les échanges d'agents entre le ministère et toutes les structures de recherches.

3/ Le Département des réseaux

Tirant partie du regain d'intérêt pour les questions géopolitiques, particulièrement fort chez les jeunes, il vise à rapprocher les citoyens de notre diplomatie à partir de trois programmes phares :

- Le **Collège des hautes études de l'Académie diplomatique (CHEAD, anciennement CHEID)** est un programme payant proposé à des personnalités de haut niveau extérieures au MEAE. Il propose un accès privilégié aux acteurs et aux coulisses de la diplomatie à des auditeurs de tous horizons, sélectionnés sur dossier. La formation est sanctionnée par un certificat remis par le Ministre et permet d'accéder au réseau des anciens auditeurs du CHEAD/CHEID, l'ACHEID.
- L'**Académie diplomatique d'été**, organisée dans le cadre de la politique d'inclusion sociale et d'égalité des chances du MEAE, est un programme annuel d'une semaine de découverte des métiers de la diplomatie. Les 150 participants sont des lycéens et des étudiants sélectionnés sur critères sociaux, d'excellence et d'intérêt pour les questions internationales. Leur participation est sanctionnée par la délivrance d'un certificat.
- La **réserve diplomatique et citoyenne**, telle que formulée par le Chef de l'État dans son discours du 16 mars 2023, doit permettre de renforcer le lien de citoyenneté, de faire prendre conscience de l'impact des choix de politique étrangère sur la vie des Français et

de susciter ainsi un plus grand engagement de nos compatriotes au service de notre diplomatie. Dans un premier temps, le recrutement interne sera privilégié parmi les personnels en activité ou récemment retraités et les anciens contractuels. La réserve interviendra dans trois domaines : l'expertise au profit du MEAE, le plaidoyer ou l'influence, et l'action concrète au profit de notre politique étrangère, notamment en prêtant main forte en cas de crise ou d'événement majeur.

4/ Le Département de la Coopération internationale

L'accueil et la formation des diplomates étrangers s'inscrivent dans notre stratégie d'influence et doivent nous permettre d'interagir en apprenant à mieux nous connaître. En complément des échanges mis en place par les Directions du MEAE et les structures françaises de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'ADC vise à porter une stratégie pluriannuelle conçue collectivement pour cibler les pays prioritaires pour notre diplomatie et nos intérêts. Ces partenariats doivent être fondés sur le principe de réciprocité.

Tous les programmes de l'ADC sont présentés chaque année devant le Conseil d'orientation stratégique (COS) de l'ADC. Présidé par le DGAM, il comprend des directeurs du Département et des personnalités qualifiées, ainsi que des représentants du personnel.

Placé auprès du directeur de l'ADC, le Conseil scientifique est consulté sur les orientations générales de l'Académie, notamment en matière thématique et pédagogique. Il apporte son expertise et peut être sollicité en tant que de besoin sur l'ensemble des missions de l'Académie. Sa composition et son mode de fonctionnement sont établis dans les termes de l'article 3 du Règlement intérieur de l'ADC (en cours de validation).

Le temps de formation est un temps d'activité et un investissement financier du Département : en ce sens, l'inscription à une action de formation implique un engagement à y participer de façon assidue et une adhésion aux principes portés par la Charte du stagiaire en formation annexée au Règlement intérieur de l'ADC.

Source :

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



SITE RICHELIEU DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PAR JEAN-PAUL DUMONT

L'abord rue de Richelieu est triste comme un accès au parloir, mais passé le contrôle de sécurité, la belle cour d'honneur réunit les architectures de trois siècles, de Louis XIV et Mazarin à la Troisième République, de Mansart puis Gabriel à Labrouste et Pascal. Richelieu n'est qu'un des sept sites que comprend l'institution de la **Bibliothèque Nationale de France (BNF)**. **C'est une bibliothèque et un musée qui représentent quatre siècles d'histoire de France au cœur de Paris.**



La **salle Labrouste**, du nom de l'architecte qui l'a construit (1888), est un bel exemple des constructions à structures métalliques de l'époque. Rien n'a été négligé pour que cet impressionnant volume bénéficie du meilleur éclairage tout en évitant de faire courir aux ouvrages le risque d'incendie (pas de bougies, pas de becs de gaz, alors que l'électricité n'a pas encore cours). Des oculi et prismes dans la voûte amplifient la lumière de jour nécessaire. Des bornes diffusent chaleur en hiver et fraîcheur en été pour maintenir une température constante. La circulation le long des rayonnages se fait sur des caillebotis (circulation de l'air oblige). L'informatique a remplacé les réseaux pneumatiques pour passer commande des ouvrages aux réserves. L'accès est restreint.

Tout en haut des murs couverts de rayons, des fresques végétales et sages ont remplacé des œuvres plus explicites qui avaient le tort de nuire à la concentration des jeunes étudiants. Ces pudibonderies passées ont sévi également au plafond de la Galerie Mazarin.



La **Salle Ovale** a été entreprise en 1897 par Jean-Louis Pascal. Elle a été achevée par Alfred Recoura en 1932 et inaugurée en 1936. Fermée pour travaux de restauration en 2016, elle a rouvert en 2022. A la différence de la salle Labrouste, une grande verrière assure un éclairage naturel. Elle constitue, selon les architectes Virginie Brégal et Bruno Gaudin, le « nouveau poumon de la BNF ». Elle est ouverte à tous, 20.000 volumes sont en libre accès dont une collection de 9.000 bandes dessinées.

Le **Musée de la BnF** a été inauguré en septembre 2022. Il avait présenté pendant un an dans la **galerie Mazarin** une sélection de trésors de la Bibliothèque, envisagés sous l'angle de leur dimension institutionnelle. Pour la deuxième année en cours, le visiteur peut y contempler des ensembles confrontant manuscrits, dessins, cartes, objets précieux, photographies, costumes qui racontent quelques moments charnières d'un temps occidental fait de ruptures, d'accélération et de retours. Dans un ordre chronologique, du XIV^e siècle aux années 2000, astronomes, philosophes, artistes, cartographes, photographes, écrivains, compositeurs nous donnent ainsi à voir et à méditer les traces et les images de ces bouleversements, souvent occasionnés par leurs rencontres avec l'étranger, par des confrontations avec d'autres civilisations. On notera, parmi les nombreuses curiosités exposées, des évangélistes, des globes et cartes, les manuscrits des "120 jours de Gomorre" de Sade sur rouleau de papier et illisibles tant l'écriture est minuscule, celui du "bonheur des dames" de Zola, des œuvres de Niki de Saint Phalle, des affiches des Beaux-arts de mai 68 (Cohn Bendit rigolard, le Général de Gaulle caricaturé les bras en V). Le plafond

peint par Giovanni Francesco Romanelli et Gian Francesco Grimaldi, à 9 mètres du sol mérite le coup d'œil. Sur ordre du mari vertueux de la nièce héritière de Mazarin, des "voiles de pudeur" furent ajoutés aux nudités appréciées de feu le Cardinal. Les efforts lors des restaurations pour leur rendre leur état naturel furent contre-productifs. Il fallut les rhabiller.



Le **Cabinet précieux** est le passage obligé entre la **Salle des colonnes** (collection d'antiquités gréco-latines, dont des stèles funéraires), et le **Cabinet des médailles**. S'y trouve entre autres le **Trésor de Berthouville**, enfoui pendant 1700 ans dans les terres de cette commune de l'Eure, qui fut découvert en 1830 par un laboureur local, Prosper Taurin. Ses 95 pièces gallo-romaines (2 statuettes de Mercure, des coupes, éléments de vaisselle etc., en tout 25 kg d'argent) firent l'objet d'une course de vitesse entre le Louvre et le Cabinet Royal des Médailles pour les acquérir. Le Louvre offrit 14.500 francs (or) mais n'obtint pas le budget nécessaire, François-Désiré Rochette, conservateur du Cabinet Royal des Médailles, l'emporta pour 15.000 francs dont il ne disposait pas davantage, mais qu'il osa emprunter à un marchand. Il semblerait que ce trésor valait bien davantage. Un temps oublié dans une vitrine du Cabinet des Médailles de la BNF, le Trésor de Berthouville a été étudié et restauré par le Musée Getty de Los Angeles. Son exil a pris fin en 2017.

Le **cabinet des Médailles** trouve son origine au Moyen Age et conserve 600.000 monnaies et médailles collectionnées principalement depuis la Renaissance. Louis XIV était un grand numismate, au point de déménager le cabinet à Versailles. Certaines des plus belles pièces exposées le concernent. Les contenants, à savoir des médaillers, sont impressionnants, notamment deux revêtus de laques chinoises (dynastie Ming).

D'autres trésors sont exposés dans ce fameux Cabinet des Médailles : celui, fabuleux, de Childéric, père de Clovis, qui était réapparu en mai 1653 à Tournai, et qui a connu une histoire rocambolesque : volé en 1831, en partie fondu, et repêché pour le reste des objets au fond de la Seine, ou encore, celui de l'abbaye de Saint Denis, pillé en 1791, mais dont une partie (un rubis de 278 carats et le fauteuil de Dagobert) survécut grâce à l'abbé Grégoire et à Alexandre Lenoir.

Dans la **Salle de Luynes**, une riche collection d'antiquités grecques et latines rassemblée par Honoré d'Albert, duc de Luynes (1802-1867) pendant 40 ans, fut offerte par ce dernier au cabinet des Médailles en 1862. Elle comprend de très belles pièces remontant au VI^e siècle av. J.-C.

Le **Salon Louis XV** aménagé par Gabriel au milieu du XVIII^e siècle accueille la collection royale de monnaies et de pierres gravées. Il est tenu pour le plus ancien musée parisien. Le décor mural est constitué d'un ensemble de peintures du XVIII^e siècle représentant les muses et leurs protecteurs, réalisées par les plus grands artistes de l'époque, qui avaient leurs ateliers dans les murs de la Bibliothèque royale. François Boucher a peint en 1742 les quatre dessus de porte. Un grand portrait en majesté de Louis XV peint dans les ateliers de Versailles orne une extrémité et fait face à une copie de celui de Louis XIV. Les travaux consécutifs au déménagement vers le site



François Mitterrand ont principalement été de restauration et de consolidation. Il y a eu également des ajouts et transformations. Tel le **grand escalier d'honneur** (Bruno Gaudin), tout en métal, permettant d'accéder directement au musée et à la statue de plâtre de Voltaire, laquelle contient quelque temps le cœur du grand homme, avant qu'il ne fut transféré à l'intérieur du socle pour raisons hygiéniques. De la **galerie de verre** (Bruno Gaudin également) qui mène de la **Rotonde** (arts de la scène) à la **salle des Colonnes**, il est loisible de

contempler d'en haut la salle Labrousse et la cour d'honneur. Le **Jardin Vivienne**, qui fait la liaison entre l'**hôtel Tuboeuf** et la Salle Ovale, n'est plus tout à fait "à la française" mais pas moins intéressant par ses essences.

Le temps a manqué à notre groupe passionné par ces richesses toutes plus extraordinaires les unes que les autres, dont seule une petite partie est exposée (on recense 22 millions d'objets à la BNF). Mais on peut en garder le souvenir de la seule institution royale qui n'ait jamais fermé pendant la Révolution, période durant laquelle elle s'est même enrichie des biens confisqués aux émigrés et au clergé, consolidant ainsi la réputation et la notoriété mondiales de ce temple de la culture française.

Sources : les explications de la compétente et souriante guide (de la section arts de la BNF), Connaissance des Arts hors-série (3^eème semestre 2022), sites web de la BNF et de la commune de Berthouville.

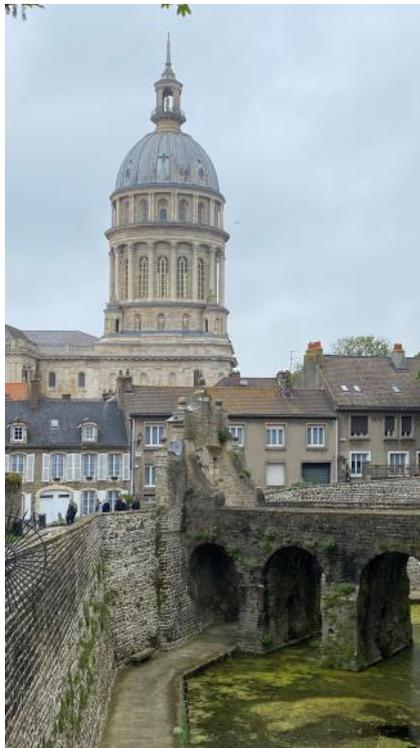
EXCURSION DANS LE BOULONNAIS

Par ALAIN GIRMA

Boulogne sur Mer et sa proche région !

Telle était la destination des 24 valeureux membres de l'AREMAE qui montèrent de bon matin à bord d'un TER pour une excursion inédite de deux jours sur la côte d'Opale qui s'étend, comme chacun sait, de Berck à Dunkerque dans les Hauts de France. Ils y furent accueillis par deux enfants du pays, eux-mêmes membres de l'AREMAE, Jean-François et Sabine Blarel qui eurent l'idée de cette sortie et en furent ses subtils organisateurs. Et c'est naturellement sous la conduite éclairée et bon enfant de Jean-François qui, après une brillante carrière de diplomate, s'est reconverti dans le métier de conférencier, qu'ils partirent à la découverte de cette ville méconnue de la plupart d'entre eux et qui pourtant mérite le détour.

Sous-préfecture du Pas-de-Calais d'environ 40 000 habitants, surtout connue pour être le premier port de pêche français, Boulogne possède en effet un riche passé dû, en grande partie, à sa situation stratégique sur la Manche, à l'embouchure du fleuve Liane et à un « jet de pierre » de l'Angleterre avec laquelle la région a toujours entretenu des relations étroites et pas toujours cordiales. Elle se compose de deux parties : la Haute Ville, construite à l'emplacement d'un castrum romain, qui évoque les grandes heures médiévales du lieu lorsque les noms des Comtes de Boulogne résonnaient jusqu'en Terre Sainte ; la Basse Ville, rassemblée autour du port et de ses dépendances, qui, telle, témoigne, de l'importance qu'y ont revêtu et y revêtent toujours l'industrie, le commerce et la pêche. Partout, du centre à la périphérie, s'y dévoile le destin singulier d'une ville qui, de César (Boulogne lui servit de base arrière pour l'invasion de l'Angleterre) à Hitler (la ville subit pas moins de 146 bombardements destructeurs et meurtriers au cours de la



Seconde Guerre mondiale) en passant par Napoléon 1^{er} (à partir de 1803, il y rassemble 100 000 hommes et 1000 navires afin de réaliser son projet, finalement avorté, d'envahir la « perfide Albion ») a vécu aux avant-postes de quelques-uns des grands conflits de l'histoire européenne. Après les affres de la reconstruction d'après-guerre où s'illustra, entre autres, l'architecte Pierre Vivien dont les quatre immeubles emblématiques bordent les quais, Boulogne est aujourd'hui devenue une cité portuaire et balnéaire animée et dynamique qui arbore fièrement le label de Ville d'art, d'Histoire et de culture.

La visite proprement dite débuta par l'ascension de la Grande-Rue qui mène à la Haute ville et qui compte, parmi d'autres curiosités, la « Casa San Martin » où mourut en 1850, de façon quelque peu accidentelle semble-t-il, le général José de San Martin, célébré comme le libérateur de l'Argentine, du Chili et du Pérou de la domination espagnole.



Edifiés au début du XIII^e siècle sur les bases d'une muraille gallo-romaine par le comte Philippe de Hurepel dit le Hérissé, fils de Philippe Auguste, remaniés aux XVI^e et XVII^e siècles, percés de quatre portes flanquées de tours, les remparts, désormais aménagés en agréable promenade, offrent une vue imprenable sur la mer et la ville basse. C'est de là qu'en 1785 le ballon de Jean-François Pilâtre de Rozier prit son éphémère envol.

Situé à l'angle est des remparts, le château comtal bâti au XIIIe et renforcé au XIVE qui présente la particularité d'avoir été le premier château fort en Europe occidentale à renoncer au donjon, abrite aujourd'hui un musée et ses



souterrains, avec leurs nombreuses sculptures, stèles et autres sarcophages, invitent à un « Voyage au centre de la pierre » de Caligula à Philippe le Bel.

Après un déjeuner réparateur dans un restaurant de la vieille ville, la troupe ragaillardie entreprit la visite de la Basilique attenante de Notre Dame. Avec son dôme et sa coupole de 100 mètres de hauteur à la position curieusement décentrée, elle constitue un ensemble monumental qui domine la ville de sa silhouette imposante. L'abbaye médiévale qui l'a précédée fut le centre d'un important pèlerinage auquel sacrifièrent 14 rois de France et 5 rois d'Angleterre, fondé sur la tradition d'une statue miraculeuse de la Vierge venue s'échouer sur le rivage. L'édifice actuel, dont la construction dura près de trente ans, est l'œuvre d'un boulonnais passionné, l'abbé Haffreingue, de surcroît architecte autodidacte ce qui pourrait expliquer quelques-unes de ses malformations congénitales. Entre temps, le projet avait pris une ampleur si imprévue qu'il fut érigé en Basilique en 1879. Redécouverte au XIXe siècle lors des travaux de construction, sa crypte aux dimensions considérables - plus de 100 m de longueur et 1400 m² de superficie-, est l'une des plus vastes de France. Le dédale de galeries qui la composent abrite les vestiges de l'église romane du XIIe siècle ainsi qu'un trésor d'art sacré dont le reliquaire de Saint-Sang offert par Philippe le Bel en 1308.

A l'issue de ce séjour souterrain, la déambulation à l'air libre dans le centre de la cité historique offrit une respiration bienvenue. Passés le Palais de justice à la façade néo-

classique ornée de statues de Charlemagne et de Napoléon 1er, l'hôtel particulier de style Louis XVI dans lequel ce dernier séjourna plusieurs fois et le donjon du XIIe siècle haut de 35 m cédé au XIIIe siècle aux bourgeois de la ville qui en firent leur beffroi, symbole des libertés communales, se profila l'hôtel de ville qui, avec sa pimpante façade de brique rose à parement de pierre, contraste si fort avec l'austère beffroi voisin.

Le groupe y était convié à une courte visite des locaux et à une sympathique réception organisée par une municipalité soucieuse de promouvoir, y compris auprès de diplomates à la retraite, les atouts de sa ville notamment dans le domaine culturel.



La soirée se termina à la brasserie « Canaille » (sic!) où une vigoureuse tarte au Maroilles et une généreuse carbonade flamande régénérèrent des corps et, parfois, des esprits bousculés par cette longue première journée de marche et de culture.

La seconde commença par une promenade vivifiante le long des quais de la Liane et du port où le marché artisanal du poisson présentait déjà aux acheteurs la pêche de la nuit, en direction du Centre National de la Mer. Baptisé Nausicaa, du nom de l'une des héroïnes d'Homère, cet établissement constitue non seulement le plus grand aquarium d'Europe avec ses 10 millions de litres d'eau et ses 1600 espèces d'animaux marins qui peuplent ses bassins mais aussi un important centre de recherche scientifique d'IFREMER. Deux heures sont à peine suffisantes pour parcourir le voyage initiatique dans le monde marin qui y est proposé et qui vise, de façon très ludique et pédagogique à la fois, à en faire découvrir les différents milieux et à sensibiliser à leur protection. Au sortir de cette passionnante immersion, on put apercevoir la pittoresque rue en escalier



située dans l'ancien quartier des pêcheurs et qui mène à la « Maison de la Beurière » - du mot « bure » soit cabane de pêcheur en patois local - typique de l'habitat à la fin du XIXe siècle.

Après un détour dans le port de commerce et le restaurant « le Chatillon » pour un délicieux déjeuner de poissons (noblesse oblige !), c'est en autocar que fut entamée, sur la digestion, la remontée du bord de mer en direction de Calais. La corniche de la Côte d'Opale court sur le rebord du plateau calcaire au milieu d'un paysage plutôt dépouillé où alternent collines et vallons, prés et champs, et débouche sur les grandes falaises crayeuses des deux caps. Là encore, les traces d'une histoire ancienne et récente y affleurent à tout instant. C'est ainsi qu'à la sortie nord de Boulogne, on aperçoit la colonne de la Grande Armée bâtie à l'emplacement du camp militaire napoléonien où l'empereur procéda à la deuxième distribution de Légions d'honneur de l'Histoire et qui ne concerna pas moins de 2000 soldats. Aux restes de bunkers et autres casemates qui peuplent cette côte qui fut longtemps considérée comme le lieu probable du débarquement allié, on mesure l'importance stratégique qu'elle a revêtue aux yeux des protagonistes de la Seconde Guerre mondiale. La succession de charmantes stations balnéaires - Wimereux où le jeune Lillois Charles de Gaulle venait passer des vacances en famille ; Ambleteuse où Napoléon basa une partie de sa flottille - et de superbes plages de sable blanc ferait presque oublier les drames qui s'y jouent quasi quotidiennement avec l'afflux incessant d'immigrés tentés par la traversée vers l'Angleterre. Le cap Gris-Nez,



du vieux flamand « promontoire gris » (les falaises d'argile et de grès lui donnent sa coloration grise), qui s'élève à 45 m au-dessus de la mer forme le point du littoral le plus proche (30 km) de l'Angleterre, facilement visible par temps clair. Ceci explique la présence sur la presqu'île de plusieurs blockhaus allemands mais aussi d'un phare haut de 58 m et du centre régional d'opérations de surveillance et de sauvetage chargé de contrôler le trafic maritime qui est, dans ce détroit, l'un des plus denses au monde. C'est également à la hauteur de ce cap que la Mer du Nord devient officiellement la Manche. A quelques kilomètres plus au nord, dans une mer qui passe au gré des vents du bleu ciel au vert pâle et au gris anthracite, se dresse à 134 m de haut la masse verticale du cap Blanc-Nez (du vieux flamand « pointe claire » en raison de la teinte crayeuse de ses falaises) qui offre une vue dominante sur le détroit du Pas-de-Calais, sur les collines cultivées et préservées de toute construction du Calaisis, et, dans le lointain, sur la ville de Calais elle-même. C'est là, à la gare TGV, que prit fin cette expérience originale et enrichissante d'une excursion de deux jours, suffisamment longue pour être dépaysante et point trop contraignante en termes de calendrier. Elle mériterait sans doute d'être renouvelée même si l'organisation d'un tel déplacement peut n'être pas évidente.



JOURNÉE AU CHÂTEAU DE COMPIÈGNE

Par FRANÇOISE MICHAULT



Pour notre première escapade de l'année, le groupe se retrouve en gare de Compiègne après un peu moins d'une heure de trajet depuis Paris Nord et prend la direction du château qui se trouve en centre-ville. Le soleil est timide mais il ne pleut pas, ce qui est à souligner en ce printemps particulièrement capricieux !!

Avant de débiter le récit de cette journée, je vous propose une brève présentation de ce château moins connu que Versailles ou Fontainebleau. C'est le roi Charles V qui, attiré par la situation de Compiègne, proche de Paris et sur la route des Flandres, a acquis des terrains à l'intérieur de la ville afin d'y construire un château, pratiquement achevé à sa mort en 1380. Modifié au fil du temps, il garda un aspect médiéval jusqu'au XVII^e siècle. Le château actuel est dû à Louis XV qui demanda « un grand projet » à Ange-Jacques Gabriel qui en dessina les plans en 1751. A son accession au trône en 1774, Louis XVI commanda à son tour des travaux à Le Dreux de la Châtre tout en suivant les grands traits de son prédécesseur ; il réalisa notamment les appartements du Roi et de la Reine et on lui doit une partie des décors intérieurs connus aujourd'hui.

Après la Révolution qui verra la dispersion du mobilier, un Prytanée militaire puis une école des arts et métiers s'y installèrent. C'est Napoléon 1^{er} qui décida de lui rendre sa fonction originelle et de grands travaux

intérieurs furent lancés. Ceux-ci entraînent une nouvelle distribution des espaces et surtout de nouveaux décors avec un mobilier qui est en partie toujours visible.

Mais c'est le second Empire qui est indissociable de Compiègne car Napoléon III et Eugénie l'appréciaient tout particulièrement, y organisant les fameuses « séries » où des chasses, des excursions, des concerts et des pièces de théâtre occupaient les journées où les contraintes de l'étiquette étaient oubliées. Pour ce faire, des aménagements furent alors effectués pour recevoir les invités et un important mobilier contemporain fut introduit.

Nous nous séparons en deux groupes pour effectuer les visites prévues ce matin et retrouvons nos deux guides - conférencières dans le hall d'accueil du château. Nous débiterons donc cette déambulation par les appartements de l'Empereur et de l'Impératrice. Ce qui nous permettra de voyager entre le XVIII^e siècle et le Second Empire. Chaque pièce de cet ensemble a été remeublée. Pour chacune, le choix des conservateurs a été fait de retrouver parmi les trois états possibles – ancien régime, premier et second Empire – celui dont l'ensemble du mobilier et des œuvres d'art était le plus complet afin d'être au plus près de la notion d'authenticité.



Nous débutons par les appartements de l'Empereur où nous découvrons un « salon de réception ou salon de famille » typiquement second Empire, la chambre de l'Empereur et la bibliothèque avec son mobilier et son décor premier Empire.

En revanche, les appartements de l'Impératrice présentent un décor premier Empire d'une homogénéité exceptionnelle, à l'exception du salon de thé qui a été restitué dans son état second Empire.

Au fil de notre déambulation, nous aurons la chance de découvrir, dans la galerie de Bal, une magnifique collection de traîneaux d'apparat d'une grande richesse décorative et de variété de styles. Ces traîneaux, récemment restaurés, font partie de la collection du château qui est l'une des plus belles d'Europe. Cela fut une introduction à la visite du musée national de la voiture de l'après-midi.

Nous continuons cette visite par la découverte de ce petit joyau qu'est le théâtre Louis-Philippe qui a été aménagé en quelques semaines à l'emplacement de l'ancien jeu de paume, par l'architecte Nepveu en 1832, pour

le mariage de la fille de Louis-Philippe, Louise d'Orléans, avec le roi des Belges, Léopold 1^{er}.

À l'époque de Louis-Philippe, on joue essentiellement deux œuvres, soit un opéra et un ballet soit deux opéras-comiques, tandis que sous le règne de Napoléon III, entre 1852 et 1859 lors des Séries, le répertoire suit la nouvelle mode et se compose de comédies de mœurs, des créations récentes, en trois actes interprétés par les troupes de la Comédie-Française, de l'Odéon ou du Vaudeville.

A noter qu'il n'a fait l'objet d'aucune restauration au XXe siècle et qu'il conserve donc, en état de marche, sa traditionnelle machinerie en bois permettant des changements à vue des décors, toujours en place. Son grand lustre central, équipé de lampes Carcel, offre la possibilité de restituer le même éclairage qu'au second Empire. Cette salle de spectacle, qui est un exemple unique de théâtre de cour des années 1830, est aujourd'hui la seule à assurer la transition entre les salles palatines du XVIIIe siècle et les théâtres de l'époque Napoléon III.



Nous retrouvons ensuite le second groupe afin de nous diriger vers le restaurant situé au centre-ville de Compiègne, où nous partageons un moment de convivialité bien apprécié autour notamment d'une carbonnade de bœuf dans un décor des plus agréables.

A l'issue de ce déjeuner, nous retournons vers le château avec, pour certains, un bref passage par le parc paysager créé sous le premier Empire et

qui s'étend au pied de la terrasse du château, dans la perspective majestueuse de l'allée des Beaux-Monts. Nous avons alors la chance de bénéficier d'un soleil bien agréable.

Nous aurions bien poursuivi notre promenade mais nous devons regagner le château afin de retrouver notre conférencière pour débiter la

visite du musée national de la voiture. Elle nous indique que celui-ci a été créé en 1927 à l'initiative du Touring club de France, grâce à la détermination de son vice-président Léon Auscher, carrossier de profession. Les grands carrossiers présents aux Expositions Universelles souhaitaient en effet constituer une histoire de la locomotion terrestre et



contribuer à la sauvegarde du patrimoine hippomobile et automobile, menacé par les mutations rapides que connaissait le transport routier au tournant du XIXe et du XXe siècles.

Ce musée offre aujourd'hui un panorama de l'histoire du transport des personnes, en particulier du passage de la traction animale à l'automobile, avec des véhicules originaires d'Europe, mais aussi d'autres continents.

Sa collection de tout premier ordre comprend une centaine de véhicules hippomobiles du XVIIe au début du XXe siècle, une trentaine d'automobiles, témoignant de la naissance de ce mode de transport, une section consacrée à l'histoire du cycle ou encore des pièces illustrant les domaines du transport ferroviaire, de la traction humaine et du portage.

Au fil de notre visite, nous découvrirons effectivement, outre des berlines de ville et de gala des XVIIIe et XIXe siècles, une série de chaises à porteurs et de chaises muletiers européennes couvrant l'ensemble du XVIIIe siècle et affichant une grande diversité de styles décoratifs, ainsi qu'un riche ensemble de palanquins datés de la fin du XVIIIe siècle au XIXe siècle, provenant du Japon et de l'Empire ottoman.

Le musée détient une très importante collection de cycles dont des draisienne – objets étonnants et rares, de fabrication artisanale et de formes zoomorphes -, des grands bis, des tricycles et des bicyclettes créées vers 1890. Cette invention permettra l'extraordinaire essor populaire et mondial du vélo au XXe siècle.

Nous découvrons ensuite les premières automobiles et, parmi les pièces phares de la collection figurent la *Mancelle* d'Amédée Bollée, une voiture à vapeur de 1878 qui préfigure les automobiles modernes ; deux des premières automobiles construites en 1891 par les pionniers de la voiture à essence Panhard & Levassor ou encore la célèbre *Jamais Contente*, une voiture électrique qui fut la première automobile à dépasser les 100 km/h ! On y découvre aussi la naissance des grandes marques françaises, avec de rares Renault ou Citroën. Conçus pour la ville, le sport, la performance technique, le tourisme ou l'exploration, les véhicules de la collection sont de précieux témoins des transformations économiques, sociales et culturelles liées à l'automobile.



Ce musée est très intéressant et nous y serions volontiers restés plus longtemps mais il nous fallait hélas reprendre la direction de la gare afin de prendre notre train.

Les participants à cette journée étaient heureux d'avoir pu découvrir ces différentes facettes de ce château méconnu mais chargé d'histoire. Tous espèrent se retrouver prochainement à l'occasion de nouvelles escapades !



BERTHE MORISOT ET L'ART DU XVIII^E SIÈCLE

Par MYRIAM PASQUER

31 janvier 2024. Paris nous offre un ciel frileux mais, peu importe, nous attendons, avec impatience, le moment où nous allons pénétrer dans ce musée si féminin qu'est le Musée Marmottan Monet et découvrir l'exposition consacrée à « Berthe Morisot et l'art du XVIII^e siècle ». Le musée propose, en fait, un nouvel éclairage sur les liens qui unissent l'œuvre de la première femme impressionniste, amie de Manet, Renoir, Monet et Degas, à l'art de Watteau, Boucher, Fragonard ou à celui du pastelliste Perronneau.

Dans l'histoire des arts comme dans celle des femmes et des hommes, les dates ont une importance qu'on néglige trop souvent. Cinquante ans seulement séparent Berthe Morisot, née en 1841, de la fin de l'Ancien Régime dont Talleyrand disait que « Celui qui ne l'a pas connu n'a pas connu la douceur de vivre ». D'elle-même, elle disait qu'elle « n'aimait que la nouveauté extrême ou les choses de jadis ». Cette imprégnation des « choses du passé », elle la doit à son milieu familial bourgeois cultivé et des rencontres qu'il a générées.

Son père, Tiburce Morisot, préfet, est un passionné d'art et collecte, dès les années 1840, des œuvres du XVIII^e siècle. Mais ce n'est pas seulement chez elle que Berthe respire l'atmosphère délicieusement surannée du XVIII^e siècle. Les Morisot voisinent en été avec les Riesener, descendants du prestigieux Jean-Henri Riesener, « ébéniste de la Couronne ». A Paris, Berthe fréquente tout naturellement l'hôtel particulier où Léon Riesener, peintre et cousin germain d'Eugène Delacroix, a recréé un univers digne de son aïeul. On y voit notamment une série des six tapisseries des *Fêtes italiennes* d'après Boucher, tissées vers 1751. On vit chez les Riesener dans cet âge d'or et la peinture de

Berthe Morisot en portera le souvenir. Elle s'inspire de Boucher, interprète *Les forges de Vulcain avec Vénus va demander des armes à Vulcain*. Vaporeuse et vibrante de lumière, sa composition est un hommage au maître, mais elle se réapproprie cet art qu'elle mûrit et modernise. Elle décide d'affirmer le présent du passé en accrochant cette toile au trumeau de son salon.

Autre rencontre décisive, celle d'Adèle d'Affry, veuve du duc de Castiglione, connue sous le nom d'artiste Marcello, qui loue aux Riesener le premier étage de leur hôtel particulier et réalisera dans ce décor du XVIII^e siècle le *Portrait de Berthe Morisot*.

Les années 1860, qui coïncident avec la formation de Berthe Morisot, marquent un tournant majeur dans l'histoire du goût. Le musée du Louvre, qui possédait peu de peintures du XVIII^e siècle français, considérées comme frivoles, voire licencieuses, nées pour le plaisir d'une aristocratie décadente, contrairement à celles du XVII^e, toutes bruisantes de gloire et de héros, reçoit un legs qui comprend des chefs-d'œuvre de Watteau, Fragonard, Chardin. Le retentissement est considérable et fait céder les réticences face à l'art français de cette période.



Femme à sa toilette, Berthe Morisot, 1875/80 - Art Institute of Chicago



Berthe Morisot gardera en mémoire les mousselines, les éventails, la fugacité des blancs, des gris et des roses de Watteau, que ce soit dans *Femme à sa toilette*, *Jeune femme en toilette de bal*, *Jeune femme arrosant un arbuste*, *La Fable* ou *Jeune femme en gris étendue*.

En janvier 1875, elle se rend avec son mari, Eugène Manet, frère du peintre Edouard Manet, à un bal donné au Palais de l'Élysée par le président de la République, Patrice de Mac Mahon. Bâtie au XVIII^e siècle, la résidence fut un temps celle de Madame de Pompadour. Cette soirée au parfum d'Ancien Régime lui inspire *Au bal*, qui représente une élégante parisienne en robe de bal, un éventail orné d'une scène galante déployé à la main. La touche est légère, le coloris clair, entre impressionnisme et héritage des maîtres. Deux éventails en soie du XVIII^e siècle, dont celui représenté sur le tableau, tous deux ayant appartenu à Berthe Morisot, sont exposés pour la première fois et réunis pour l'occasion en regard du portrait.

S'agissant de Fragonard, les critiques soulignent « Depuis le XVIII^e siècle, depuis Fragonard, on n'a point étalé avec une hardiesse plus spirituelle des tons plus clairs ». Cette comparaison ira jusqu'à affirmer une parenté familiale de l'artiste avec Fragonard, aujourd'hui démentie, au vu du pastel *Le piano*, inspiré de *La leçon de musique* de Fragonard. Il y a chez elle ce goût pour l'esquisse, le «*non finito*» qui est aussi la marque de Fragonard.

En 1885, la première exposition de la Société des Pastellistes français et son florilège de feuilles du XVIII^e siècle marquent un tournant dans la pratique de Berthe Morisot. Elle s'imprègne de l'art de ses prédécesseurs, des admirables Perronneau, des roses nacrés et des atours chatoyants d'une Madame de Pompadour peinte par Quentin de la Tour ou le portrait qu'en fit Boucher, rose et bleue à

souhait. Ni crayon, ni peinture, le pastel est cette légère poussière qu'un souffle emporte, d'où naissent des reflets fugaces et des chatoiements subtils. Allant plus loin que ses maîtres, elle joue des ombres colorées, vertes ou violettes, des hachures mauves qui donnent aux carnations une teinte de blanc nacré, ou aux paysages des effets de soleil. Son jeu de blancs est étourdissant et relève d'une maîtrise exceptionnelle. La *Fille au jersey bleu*, sa fille Julie, est un éblouissement de bleu et de jaune.

En deuil de son époux, en 1892, elle se tourne une fois encore vers Boucher qu'elle transpose dans son univers avec *Nymphes s'enlaçant*. Elle se place ainsi délibérément dans une filiation artistique qu'elle interprète à l'aune de son siècle et de sa personnalité.

Berthe Morisot, peintre de l'intimité, établit un pont entre les écoles françaises du XVIII^e et du XIX^e siècles et sera la plus fréquemment comparée aux artistes qui marquèrent le siècle des Lumières.

Son art est un tel hymne à la féminité et à la nature que son ami Stéphane Mallarmé dira : « Elle a toute la légèreté du métier avec une pointe du XVIII^e siècle exaltée de présent »



Jeune fille au bal, Berthe Morisot 1875,
Musée Marmottan-Monet



PARIS 1874, INVENTER L'IMPRESSIONNISME

Par JEAN-PIERRE LAFOSSE

Dans les années 1870, un mouvement s'est inventé dans le tâtonnement, l'improvisation sans conscience aucune de son poids futur dans l'histoire de l'art. L'acte de naissance est une exposition en 1874 qui selon les journaux de l'époque, remporta peu de succès et ruina ses organisateurs. Elle rassembla une trentaine d'artistes, les uns vite oubliés, les autres, Claude Monet, Auguste Renoir, Edgard Degas, Berthe Morisot, Camille Pissarro, Alfred Sisley, Paul Cézanne, deviendront célèbres.

L'exposition du musée d'Orsay raconte en détail la genèse d'une exposition devenue légendaire. Cent trente œuvres ont été rassemblées parmi les plus connues figurent : *Boulevard des Capucines*, *Impression de soleil levant* de Monet, *le Berceau ou la Lecture* de

Berthe Morisot, *le Bal du moulin de la Galette* de Renoir et *La danseuse* d'Edgard Degas.



La repasseuse, Edgar Degas
-Musée d'Orsay

Au fil des salles, la découverte de ces œuvres majeures illustre l'audace et la créativité de ces artistes qui ont choisi de s'écarter des sentiers battus dans le sillage de la guerre de

1870 et des bouleversements sociaux.

Les impressionnistes se sont attachés à redéfinir l'art en se focalisant sur des instants fugaces et des impressions éphémères de la vie quotidienne.



Le Chemin de Fer,
Edouard Manet -
Galerie Nationale
d'Art
Washington DC



Le Salon de 1874, peinture de Camille-
Léopold Cabaillet-Lassalle, Musée d'Orsay

L'exposition *Paris 1874* a été conçue par ses organisateurs de façon à nous offrir la rare occasion de comparer dans les différentes salles, les œuvres exposées à l'atelier Nadar qui abrita la première exposition du mouvement impressionniste et les peintures sélectionnées par la direction des Beaux-Arts dans le salon officiel de la peinture de la même année. Ce salon où régnait l'académisme, toisait du haut de ses prétentions artistiques un groupe de jeunes peintres au réseau informel à la recherche de soutien financier.

Cette confrontation permet aux visiteurs de mieux juger de l'importance d'un mouvement coup d'envoi des avant-gardes dans l'histoire de la peinture. Cette juxtaposition éclaire les innovations radicales de l'impressionnisme face à une peinture où l'académisme engoncé dans ses certitudes se croyait éternel.

Au-delà des œuvres présentées, le musée d'Orsay à l'appui de cette exposition nous projette dans le Paris meurtri par la défaite face à la Prusse et marqué par l'impact de la Commune.

Le musée d'Orsay nous a offert une exposition dans l'exposition permettant aux visiteurs d'approfondir leurs connaissances sur un mouvement qui n'aurait pu survivre sans le soutien décisif du galeriste Paul Durand Ruel.



BRANCUSI, L'ART NE FAIT QUE COMMENCER

Par JEAN-PIERRE LAFOSSE

L'exposition Brancusi au Centre Pompidou nous a plongés dans l'intimité d'un géant de la sculpture. Jeune artiste roumain qui traversa l'Europe à pied pour venir s'installer à Paris, Constantin Brancusi (1876-1957), fut l'inventeur d'une nouvelle manière de sculpter, le créateur d'un langage universel privilégiant la taille directe et les formes simples.

La présentation en elle-même se veut une rétrospective qui donne en toute première impression aux visiteurs celle de l'ensevelir sous un déluge d'information. Cent-vingt sculptures mais aussi plus de trois cents lettres, photos, dessins, Brancusi conservant en effet le moindre document.

Malgré le professionnalisme de notre conférencière, son souci d'aller à l'essentiel dans un ensemble exceptionnel par sa diversité, plusieurs heures auraient été sans doute nécessaires pour apprécier cette exposition sous toutes ses dimensions. Le parcours de l'exposition s'organise en onze salles qui rayonnent autour de la reconstitution de l'impressionnant atelier de l'artiste autrefois placé à l'entrée de Beaubourg. Elle met en lumière à la fois la trajectoire du sculpteur roumain, son apprentissage avec Rodin dont il s'émancipe vite, ses nombreuses influences (architecture roumaine, arts premiers, sculpture antique). Ses multiples connexions avec ses contemporains (Duchamp, Modigliani, Miro, Cendrars) et bien sur son processus créatif.

Tout en étant profondément original, son art apparaît comme « le creuset de ce qu'il peut voir à Paris : œuvres d'art antiques ou extra européennes au



La muse endormie, C Brancusi

musée du Louvre ou au musée Guimet, les tableaux de Paul Gauguin, ou mieux connaître les recherches cubistes d'André Derain ».

Le choix de la taille est direct, l'importance nouvelle accordée au socle



Le coq, Constantin Brancusi

converti en sculpture autonome, la simplification et la géométrisation des lignes, le travail sur des séries - visages en particulier - portent témoignage du souci de l'artiste d'aller à l'essentiel.

Brancusi définissait la sculpture comme « une forme en mouvement ». Le motif de l'Oiseau décliné en plus de 30 variantes en marbre, bronze ou plâtre occupa l'artiste pendant plus de 30 années. Les oiseaux dans l'espace symbolisent pour Brancusi le rêve de l'homme échappant à sa condition terrestre, son ascension vers la spiritualité.

Que retenir de cette magnifique exposition ? Les portraits, la simplification des formes, la suppression des détails, la thématique de l'animal dans sa figuration symbolique. Il faudrait également citer l'espoir déçu de réaliser des œuvres monumentales, concrétisé cependant par la « *Colonne sans fin* » de 30 m de haut érigée dans son pays natal à Târgu Jiu.

Nous avons pu partager sa fascination pour les éclats de lumière et leur pouvoir de métamorphoser les formes.

Difficile de faire un choix à l'issue d'une visite passionnante, mais nous pouvons rejoindre Brancusi qui disait : « il ne faut pas respecter mes sculptures il faut les aimer et jouer avec elles ».

Le message est bien passé au Centre Pompidou qui a édité un livret destiné aux enfants où ils peuvent à l'occasion de la visite dessiner les sculptures, les socles, les objets, ou ajouter des outils manquants à l'atelier de Brancusi. Ne seraient-ils pas tentés de deviner quel oiseau se cache dans un bloc de pierre ?



DROIT D'ASILE AVEC YVES MEDINA

Par Philippe SELZ

Café-rencontre du 20 mars 2024 avec Yves Medina, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, pour nous parler du droit d'asile. Il fait état de son expérience de président d'une formation de jugement de la *Cour nationale du droit d'asile* (CNDA) en évoquant son livre *Ils demandaient l'asile, Chronique d'un juge du droit d'asile*, publié en septembre 2023, Temporis éditions. Comme ses nombreux collègues juges au sein de cette juridiction, il a dû décider d'accorder, ou pas, l'asile à plus de 1500 demandeurs d'asile en six ans, de 2013 à 2019.

Pour la première fois, un juge du droit d'asile parle, certes pas des affaires qu'il a eu à examiner, mais à partir de l'expérience acquise, il a imaginé dix cas-types de demandeurs d'asile, dix histoires d'immigrés se présentant un jour à la CNDA, rue Cuvier à Montreuil (93), pour demander la protection de la France.

Cas par cas, il montre la complexité des lois nationales, des directives européennes, des décisions de la *Cour européenne des Droits de l'Homme* (CEDH), de la *Cour de Justice de l'Union Européenne* (CJUE) et du *Conseil d'État* (CE). Il note aussi la fabrication, avec l'aide d'associations très engagées, de récits souvent faux, et donc la difficulté qu'il y a à juger, à la CNDA, et le détournement fréquent de cette machinerie asilaire mise en place en Europe, qui peine à rester dans le cadre de la Convention de Genève de 1951.

Mais parler de la politique de l'asile en France, c'est d'abord parler de l'immigration, légale et illégale, car les deux sont intimement mêlées dans un flux des demandeurs d'asile croissant depuis le début de ce siècle. Le moyen le plus simple pour évaluer le nombre d'immigrés en France est de partir du nombre de *Titres de séjour* (TS) en circulation.

Fin 2023, il y en avait plus de 3,7 millions. (Moins de 1,5 millions dix ans plus tôt.) A ces immigrés légaux, car disposant d'un TS, il faut ajouter l'estimation des illégaux, les *sans-papiers*. Tant bien que mal on essaie de les évaluer à partir des statistiques de ceux qui ont recours à l'AME (*l'Aide médicale de l'État*) : entre 400 000 et 500 000 par an et comme (cf. le récent rapport Stefanini-Evin) ils ne seraient que 41% à se faire soigner, on pense que le chiffre probable des sans-papiers tourne autour de 800 000 à 1 million d'étrangers. On aboutit ainsi à un total crédible d'environ 4,7 millions de personnes qu'on peut



arrondir par commodité à 5 millions, soit environ 7,5% de la population française. Chiffrage ne tenant pas compte des 250 000 Ukrainiens accueillis au titre d'un droit d'asile exceptionnel.

50% de ces immigrés sont nés en Afrique/Maghreb.

Quant aux arrivées annuelles, on a pour 2023, environ 330 000 titres de séjour délivrés, correspondant à 330 000 immigrés légaux accueillis sur notre territoire, répartis en :

TS « étudiants » 100 000 (2/3 Afrique/Maghreb)

TS « travail » environ 50 000

TS « regroupement familial » près de 100 000

TS « droit d'asile accordé » environ 45 000

Autres TS (malades, visiteurs, étrangers entrés mineurs...) 30 000

Un premier constat s'impose : faiblesse de l'immigration de travail, importance de l'immigration familiale, caractère somme toute modéré du nombre de réfugiés officiels mais, on le verra, un nombre bien supérieur de demandeurs d'asile qui, *in fine*, se voient déboutés de leur demande.

Comme on le sait, rappelle Yves Medina, cette politique de l'asile nous vient de loin, profondément enracinée dans la culture européenne et particulièrement française. Elle trouve son fondement dans une vision humaniste qui nous renvoie à l'obligation morale d'accueillir celui qui doit être secouru et qui se réfugie chez nous parce qu'il craint d'être persécuté.

Elle renvoie à la question que Caïn posait à Dieu « Suis-je responsable de mon frère ? » De mon « frère » immigré ? C'est cette question qui traverse tout le débat sur l'asile, qui tarade ceux qui ont eu à présider ou à participer à une formation de jugement à la CNDA, qui fait que depuis des lustres le débat sur l'asile est un débat sur la responsabilité, celle de protéger ou de refuser de protéger, et que d'une certaine façon, le juge se demande s'il est Créon ou Antigone, si l'éthique de la responsabilité doit l'emporter sur l'éthique des convictions et des sentiments ?



Dans l'antiquité grecque, le terme « Aluson » qualifiait un temple, sur l'île de Paros, où ceux qui étaient poursuivis trouvaient refuge. On pense aujourd'hui, avec un peu d'effroi à Lampedusa, ou au camp fermé de l'île de Samos où s'entassaient les immigrés en attente de protection ou de refoulement ! C'est avec les Eglises que l'asile va devenir principe universel en 511 lors du Concile d'Orléans réuni par Clovis : les églises, les lieux sacrés, accueilleront tous ceux qui ont besoin de protection, dont diront, au XII et XIIIe siècles, les papes Innocent III et Grégoire IX, les Juifs, les hérétiques, les assassins et les voleurs doivent être écartés. Le pouvoir temporel en sera jaloux et François I^{er}, par la fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, en fera un droit séculier de l'Etat. La suite on la connaît. La Révolution constituera l'étape historique et la Constitution de 1793 affirmera que « *le peuple français donne asile aux étrangers bannis dans leur patrie pour cause de la liberté* ». C'est exactement l'idée que l'on retrouve dans l'asile constitutionnel de 1946 pour « *les combattants de la liberté* ».

Mais, comme on sait aussi, aujourd'hui l'asile, même s'il puise sa force dans cette lointaine histoire, trouve son fondement dans deux grands textes internationaux :

- La *Convention de Genève* du 28 juillet 1951, qui limitait l'asile aux seuls réfugiés européens et pour ceux qui avaient été victimes d'événements survenus avant 1951 ;

- le *Protocole additionnel de New York* de 1967, qui allait permettre de protéger tous les réfugiés, pas seulement les européens, et quelle que soit la date des événements pas seulement ceux d'avant 1951. La France dans un premier temps refusera cette extension qu'elle jugeait problématique mais sous la pression internationale finira par signer en 1971.

En 2024, 148 pays sont signataires de ce dispositif international, parmi lesquels Afghanistan, Soudan, RDC, Guinée, Iran, Ouganda, Russie, Somalie, Yemen, pays pour la plupart de forte émigration car pays de grandes persécutions... Que nous dit la Convention de Genève de 1951 ? Que doit être considéré comme réfugiée toute personne qui :

- « **craignant avec raison d'être persécutée**

du fait de sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social, ses opinions politiques,

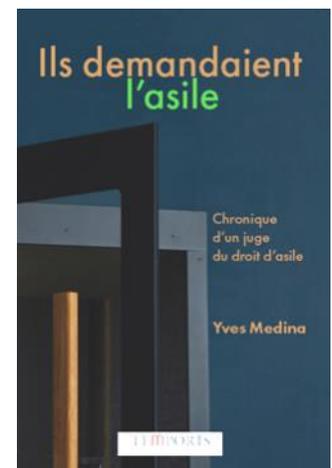
Se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et

Ne peut ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays »

C'est à partir de ces quelques lignes de l'art 1^{er} (A2) de la Convention que tout l'édifice de la protection asilaire a été bâti dans le monde, à force de grandes décisions jurisprudentielles et de grandes tentatives d'harmonisation, notamment dans l'Union européenne, avec ses grandes directives des années 2000 et ses multiples Pactes sur l'Asile. En France tout cela a été codifié : le *CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)* est devenu la *Bible* des juges de l'asile.

Selon les statistiques de la CNDA, il y a environ 250 juges du droit d'asile, répartis dans les 26 Chambres constituant cette juridiction, la plus importante juridiction administrative de France. Plus de 90% d'entre eux sont des magistrats vacataires et retraités... L'auteur a été un de ces juges et, comme eux quand il a pris ses fonctions, il était déjà retraité de la Cour des comptes et cherchait sans doute à s'occuper utilement. C'est cette expérience qu'il raconte dans son petit livre - 114 pages très denses - qui n'est surtout pas un traité sur le droit d'asile ou une étude savante sur le droit des immigrés et leur protection en cas de persécution. Il évoque d'ailleurs dans son livre « *cette ingénierie juridique subtile et un peu hors sol des messieurs du Palais Royal si confortablement installés dans leurs fauteuils capitonnés* ». Ce n'est pas non plus un plaidoyer en faveur d'un asile plus large, ouvert aux immigrés climatiques, aux victimes de la liberté d'expression, à ceux qui ne craignent rien dans leur pays mais qui ont été maltraités pendant leur voyage, à toutes les femmes dès lors qu'elles vivent dans un pays où « dans leur ensemble » elles seraient violentées ou discriminées, comme vient de le décider la CJUE dans une très récente décision.

Ce livre est d'abord un témoignage dans lequel l'auteur essaye de dire comment ça marche ou plutôt comment « *ça marche pas si bien que ça, la CNDA* ». La découverte de l'univers des demandeurs d'asile est un choc pour qui y est confronté pour la première fois. Quand elle est sincère et ne cache pas une immigration pour raison





économique ou de santé, la « DA » (demande d'asile) ne peut laisser indifférent le juge et il va devoir se prémunir contre son émotion et le risque d'empathie. Car en matière de droit d'asile, le vrai, le vraisemblable et l'in vraisemblable se mêlent étroitement dans les récits des demandeurs. Il n'y a pas de preuve absolue de la réalité de ce qu'on vous raconte, mais vous n'avez pas non plus la preuve absolue que ce qu'on vous raconte est faux et il faut admettre que l'in vraisemblable soit parfois vrai et que le vraisemblable puisse n'être qu'une habile construction du récit du demandeur et qu'il est donc probablement faux. Pour tout moyen de jugement, le juge ne dispose que du récit que lui présente le demandeur, récit souvent écrit par d'autres et même imaginé par d'autres, quelques documents officiels qui le plus souvent sont des faux, quelques informations géopolitiques réunies sans l'aide de nos administrations et en particulier celle du Quai d'Orsay, et nos innombrables et complexes règles et jurisprudences. Et c'est avec ça qu'il faut se débrouiller. C'est toute la difficulté du jugement ; et son incroyable fragilité, qui rend les délibérés si difficiles et souvent si incertains.

Et pour faire comprendre cela, Yves Medina présente en dix courts chapitres dix cas imaginaires de demandes d'asile. Il s'agit de dix fictions totalement inventées mais aussi totalement nourries par des dizaines de cas similaires. Il a calculé avoir dû juger environ 1 500 affaires en six ans. Et chaque cas illustre une thématique de la demande d'asile qui permettra au lecteur, en ayant le sentiment d'assister à l'audience au cours de laquelle elle a été examinée, en découvrant le point de vue des différents acteurs, de comprendre la complexité du sujet, l'ambiguïté de la règle ou de la jurisprudence et *in fine* la difficulté de juger.

Ces dix histoires d'asile traitent ainsi du risque d'excision d'une sénégalaise de Dakar, d'un pirate somalien qui sitôt sorti de prison demande à être protégé, d'une prétendue persécution pour homosexualité en Guinée, d'un interprète afghan qui craint d'être renvoyé dans son pays, de la crainte d'un Tamoul de Jaffna d'être torturé en cas de retour dans son pays, d'une prostituée nigériane dont le cas illustre l'enracinement culturel de ce fléau au Nigéria, d'un berger du Darfour, d'un Kabyle qui se prétend membre du mouvement pour l'autonomie de la Kabylie mais qui ment, d'un Alévi d'Istanbul, fin lettré qui profite d'un colloque à Aix-en-Provence pour se déclarer réfugié...

Ainsi le lecteur voyage de pays en pays et dans l'histoire politique de ces dix pays. De tout cela, le

dernier chapitre détaille les conclusions ou les leçons qu'on peut en tirer : la première c'est qu'au fil des années, le Service Public de l'asile a gagné en productivité ce que la fonction asilaire a perdu en humanité : en 2013, la CNDA prenait autour de 30 000 décisions par an ; en 2023 on est autour de 70 000 !

La deuxième conclusion, c'est que la CNDA et aussi l'OFPRA (*Office français de protection des réfugiés et apatrides*) sont devenus, en réalité, deux fabriques de sans-papiers, puisqu'ils déboutent de leur demande en moyenne 6 demandeurs d'asile sur 10.

Ainsi, en 2023 plus de 130 000 demandes d'asile ont été reçues ; en gros le double d'il y a dix ans. Sur ces 130 000 demandes, l'OFPRA a accordé 38 000 protections, soit au titre de la Convention de Genève, soit au titre de ce qu'on appelle la *protection subsidiaire*, et il a rejeté environ 95 000 à 100 000 demandeurs. Ces demandeurs, bien conseillés par d'actives associations, font alors appel de la décision de rejet devant la CNDA, qui, à son tour, va accorder la protection à 18 000 d'entre eux, mais va aussi rejeter définitivement tous les autres. Au total c'est donc environ 75 à 80 000 étrangers qui se retrouvent sans aucune autre possibilité d'être en situation régulière et qui vont grossir la population des sans-papiers. Puisqu'on sait bien que l'OQTF (*l'Obligation de quitter le territoire français*) dont il seront frappés automatiquement par arrêté préfectoral dès le rejet de leur demande, ne sera pas exécutée. En 2023, 7% des OQTF ont été exécutées. Au fil du temps, la CNDA et l'OFPRA sont ainsi devenus les principaux pourvoyeurs de sans-papiers dans notre pays.

Pour Yves Medina - et cela a nourri bien des interrogations des membres de l'AREMAE présents à ce café-rencontre - la solution à cette situation alarmante passe, non seulement par le durcissement nécessaire des conditions de l'asile, mais surtout par un réexamen urgent de notre politique en matière d'immigration économique. C'est parce qu'on a largement fermé, depuis 1974, les vannes de l'immigration du travail que le flux de la demande s'est déporté sur la demande d'asile au point de faire exploser tout le dispositif de la Convention de Genève.

Un exposé et un livre d'autant plus passionnants, que la plupart des diplomates et autres agents du ministère des Affaires étrangères, même s'ils ne se sont pas occupés directement de questions consulaires, ont été informés de cas plus ou moins précis touchant le droit d'asile au cours de leur carrière.



LE SYSTÈME SOLAIRE, ANIMÉ PAR JEAN PASQUER

Nous avons réalisé, en ce 7 février 2024, une promenade insolite dans le Système Solaire, dont voici quelques lignes.

Les premières mesures du temps viennent de Mésopotamie, de Chine et d'Égypte. L'astronomie est alors étroitement liée à l'astrologie.

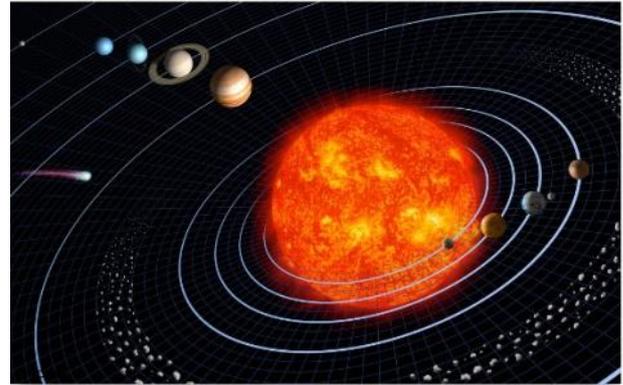
Les Sumériens groupèrent les étoiles en constellations et apprirent à reconnaître les planètes.

Quant aux Babyloniens, ils dressèrent la liste des constellations dans lesquelles le Soleil passe au cours de l'année et ce, vers 2000 ans avant JC.

Les premières représentations du Zodiaque sous l'aspect d'une bande circulaire divisée en 12 signes et sur 360° ne remontent qu'au 6^{ème} siècle avant JC et c'est à cette époque que la science se sépare de la religion avec Thalès et l'école ionienne (oubli du surnaturel au profit des explications).

Ce sera l'ère de l'astronomie grecque, du 6^{ème} siècle avant JC au 15^{ème} siècle, avec Aristote, Platon... puis, à la Renaissance, Nicolas Copernic introduit l'idée que le Soleil est au centre du Système Solaire et non la Terre, Tycho Brahe, observateur exceptionnel, permet à Johannes Kepler d'écrire ses trois lois principales, Galileo Galilée, par observation, confirme les thèses de Kepler et Isaac Newton, *in fine*, fonde la théorie de la Gravitation Universelle.

Il aura fallu deux siècles pour corriger 2500 ans « d'erreur » !



Il y a deux grandes familles de planètes :

- les telluriques (solides), proches du Soleil, telles Mercure, Vénus, la Terre et Mars,
- les gazeuses, telles Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune,
- puis, aux confins du Système Solaire, se trouve une planète naine tellurique : Pluton.

Dans cette harmonie céleste existent des « objets vagabonds », de taille variable, entre Mars et Jupiter : la Ceinture d'Astéroïdes. Au-delà de Pluton, c'est la Ceinture de Kuiper puis, encore plus loin, le Nuage de Oort, lieu de provenance de la majorité des Comètes, lesquelles, lorsqu'elles se rapprochent du Soleil, perdent une grande quantité de matière qui est à l'origine des étoiles filantes, visibles surtout les nuits d'été, dont une partie se retrouve sur la Terre en de mystérieuses météorites.

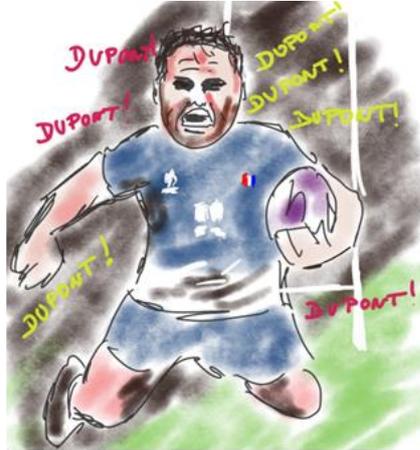
Dans cette création, la Terre est la seule planète couverte d'eau sur les ¾ de sa surface, ni trop près ni trop loin du Soleil, dont l'axe de rotation incliné sur son orbite est à l'origine des saisons et a permis l'apparition de la vie.



Dessins par Jean-Paul Dumont

Paris 2024

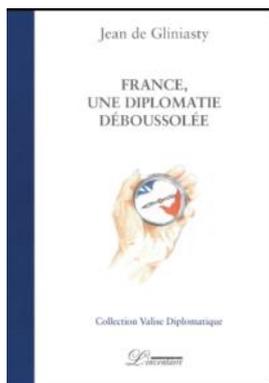
Nous étions partis en vacances, préférant la pluie bretonne à la grisaille parisienne, laissant aux touristes la capitale et le bonheur d'assister aux jeux *in situ*...on est si bien devant la télé ...oui, mais...promis juré, en 2124 nous resterons.



Très sympathiques les gendarmes et policiers, Ils venaient de province. On a vu passer les vélos. Pour le marathon, c'était trop loin. On s'est contenté de témoignages, puis s'en est allé à la fan zone de la Mairie de Paris et au Parc des Nations à la Villette.

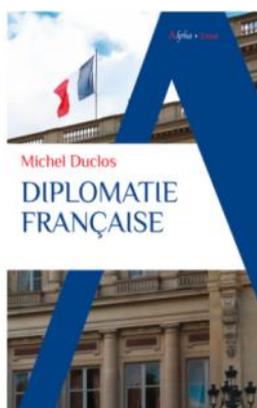


UNE DIPLOMATIE DÉBOUSSOLÉE



Jean de GLINIASTY, Editions L'Inventaire, Collection Valise Diplomatique
Février 2024

Le paradoxe de la politique étrangère française, ces dernières années, est qu'après avoir appelé de ses vœux un monde multipolaire, elle ne sait pas s'y adapter et entre, via le consensus européen, dans un système de blocs dont elle a longtemps contesté l'existence. Tirant les leçons de la guerre en Ukraine, échec manifeste de la diplomatie française, du projet de moins en moins réaliste d'une « Europe puissance », de l'évolution des liens de la France avec le monde arabe, l'Afrique et le « Sud global », l'auteur fait un bilan nuancé, mais sévère de notre politique étrangère. Pour lui, il y a urgence à réagir. Dans un environnement où apparaissent de nouveaux et puissants acteurs, il importe que la France retrouve les marqueurs traditionnels de sa politique étrangère et de sa diplomatie : respect des souverainetés et des spécificités nationales, recherche de la stabilité, attention portée aux aspirations des peuples... Bref, il s'agit de donner à la France sa place pleine et entière dans le monde qui s'annonce. (Editeur)



DIPLOMATIE FRANÇAISE

Michel DUCLOS, Editions Humensis, Collection Alpha, Avril 2024

Dans ce nouvel essai, Michel Duclos nous alerte sur le risque de voir la France perdre pied dans les mutations rapides qui affectent les équilibres internationaux.

La crise du coronavirus est venue détraquer toutes les données de la politique mondiale. Par ailleurs, très engagé en faveur d'une Europe forte, Emmanuel Macron a pratiqué sur la scène internationale une politique brillante, émaillée de coups d'éclat, mais avec peu de résultats substantiels... Dans le grand bouleversement du monde, le moment est venu pour les Français de mesurer avec lucidité le poids réel de leur pays et l'ampleur des défis qu'ils doivent affronter ... (Editeur).

LE DIPLOMATE ET LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



Christian LEQUESNE, Les presses de Sciences Po, collection Académique,
Mai 2024

Enquête inédite de science politique menée sur trois continents, l'objectif de ce livre est de comprendre les pratiques des représentants de la France officielle à l'égard des Français de l'étranger.

Binationaux, expatriés, actifs internationalisés, retraités, étudiants et, de plus en plus, e-travailleurs, les quelque 2,5 millions de citoyens français vivant à l'étranger sont loin de constituer une communauté homogène. Par le biais de son réseau diplomatique et consulaire, l'État cherche à construire une relation avec cette diaspora en mettant à sa disposition des services et des institutions (lycée français, système de protection sociale, chambre de commerce, mais aussi élus consulaires et parlementaires) qui lui permettent de ne pas renoncer au lien avec le territoire d'origine ... (Editeur).

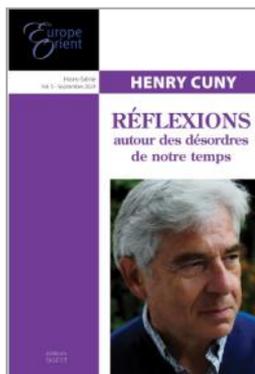


L'AUTRE RIVE DE LA MER

Antonio LOBO ANTUNES, Editeur Christian Bourgois, Avril 2024

Dans la Baixa do Cassanje, une région du nord de l'Angola, une révolte éclate en 1961 parmi les travailleurs noirs, excédés par les conditions iniques que leur impose la Cotonang, compagnie luso-belge exploitant la main-d'œuvre locale pour la production de coton. Cette insurrection, qui constitue l'une des premières étapes de la lutte pour l'indépendance de l'Angola, est violemment réprimée lorsque le pouvoir colonial portugais envoie son armée et son aviation pour y mettre fin. Trois personnages prennent tour à tour la parole, ... (Editeur).

NOS ADHÉRENTS ONT RÉCEMMENT PUBLIÉ



RÉFLEXIONS -

AUTOUR DES DÉSORDRES DE NOTRE TEMPS

Henry CUNY, Editions Sigest, Août 2024

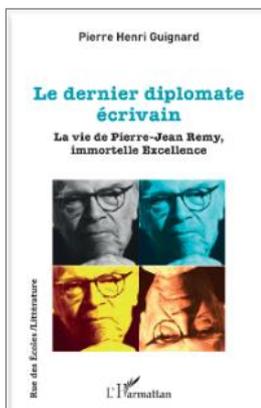
Le numéro hors-série présenté ici fera sans doute le bonheur de ceux pour qui les polémiques intérieures de notre village gaulois, aussi sympathique soit-il, éclipsent trop souvent les réalités extérieures, souvent plus prégnantes que nos débats quotidiens. Ils y trouveront, sans dogmatisme, avec un peu de recul, sur fond d'humour discret, quelques repères glanés au cours des sept dernières années sur la marche du monde. L'auteur nous prévient : il ne parle que de ce qu'il connaît (un peu, précise-t-il, pour s'y être investi au cours de 41 années de carrière diplomatique ininterrompue). L'Europe, la diplomatie multilatérale, l'ONU, la place de la France et le rayonnement de sa langue, la Russie, le Caucase demeurent ses terres d'élection, même s'il a parcouru les cinq continents, du cercle polaire aux forêts tropicales... Seuls les politiques savent parler de tout, mais ces pages en quelque sorte choisies nous livrent une vérité essentielle à laquelle nous devons prendre garde : l'Europe est le dernier rempart de l'humanisme ... (Editeur).



PREMIÈRE AFRIQUE

Jean-Yves DEFAY, Editions Les Trois colonnes, Mai 2024

Automne 1967. La fin de mon sursis universitaire sonne l'heure de mon service national. Depuis longtemps, j'ai opté pour la Coopération. L'attente d'une affectation à l'étranger est interminable, mais mi-novembre, la question tant attendue arrive : « Acceptez-vous d'aller au Malawi ? » Sans hésiter, je réponds « Oui, bien sûr ! ». Janvier 1968. Notre avion longe le lac Malawi, des eaux pures s'étendant sur près de 600 kilomètres, bordées au nord par des falaises vertigineuses percées de grottes, témoins d'une préhistoire animée, et se déversant au sud dans la bouillonnante rivière Shire, affluent de l'immense Zambèze qui chemine lourdement vers l'Océan Indien. À notre arrivée, un voyage dans le temps s'amorce, mêlant appréhension et envoûtement. Non préparés à cette nouvelle existence, nous découvrons que les Malawites, eux, savent accueillir le « porteur du souffle de l'ailleurs » dont la richesse est à savourer ... (Editeur).



LE DERNIER DIPLOMATE ÉCRIVAIN

LA VIE DE PIERRE-JEAN REMY, IMMORTELLE EXCELLENCE

Pierre Henri GUIGNARD,

Mais qui donc étaient l'Ambassadeur Jean-Pierre Angremy et son autre moi, Pierre-Jean Remy de l'Académie française ? Cette recherche le nez au vent tente de cerner la personnalité complexe, multiple, du diplomate écrivain – le dernier ? – Jean-Pierre Angremy, « Auvergnat né à Angoulême » en 1937, plus connu sous son nom de plume, Pierre-Jean Remy. Consul général de France à Florence, directeur de la villa Médicis, ambassadeur auprès de l'UNESCO, il a fait de ses villes de résidence (Pékin, Londres, Rome...) le décor de son univers romanesque foisonnant. Haut fonctionnaire volontairement égaré dans le monde saltimbanque de la télévision et de la culture, il raconta son siècle en plus de soixante romans. Il reçut, notamment, le Prix Renaudot et le Prix de l'Académie française avant d'être installé, en 1989, sous la Coupole parmi les immortels en habit vert. Diplomate et écrivain, il a été constamment, ardemment, l'un et l'autre dans une poursuite incessante des illusions perdues d'un homme de son temps. Une biographie impressionniste qui s'esquisse au gré des rencontres et des trouvailles de l'auteur. (Editeur)



Expositions



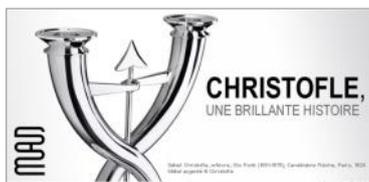
GUSTAVE CAILLEBOTTE,
PEINDRE LES HOMMES
MUSÉE D'ORSAY



TARSILA DO AMARAL
MUSÉE DU LUXEMBOURG



LE TROMPE L'ŒIL
MUSÉE MARMOTTAN



CHRISTOFLE, UNE
BRILLANTE HISTOIRE
MUSÉE D'ARTS
DÉCORATIFS



Visites



BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE
SITE FRANÇOIS
MITTERRAND



CONCIERGERIE ET
SAINTE CHAPELLE



Excursions



VILLERS-COTTERÊTS



Promenades



PROMENADES
PARCS ET JARDINS



PROMENADES
DANS PARIS



RANDONNÉES
ÎLE DE FRANCE



CONCERTS



Voyages

VOYAGES EN CHINE,
SLOVÉNIE, MAROC,
TOSCANE



Cafés-Rencontres

CAFÉS-
RENCONTRES